



PLAN DE COMMUNICATION – 02 novembre 2020

Mot de Monsieur Touche, chef d'établissement à toute la communauté éducative :

Ce document est un ajout au règlement intérieur de l'école que vous avez déjà signé en début d'année. Il complète ou modifie celui que je vous ai déjà fait parvenir dans la circulaire de rentrée. Sans réponse de votre part, je considérerai que vous en avez pris connaissance et adopté cette organisation et ces directives.

Le rôle des parents pour cette reprise

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

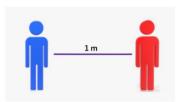
- en respectant les horaires de dépose et reprise de vos enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole).
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- en <u>prenant la température de votre enfant tous les matins</u> (c'est obligatoire, si l'enfant a 38°C ou plus il ne peut pas venir à l'école).
- en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : perte du gout, perte de l'odorat, de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.
- En fournissant à votre enfant un sachet de mouchoirs en papier jetable.

Le port du masque est obligatoire pour tout adulte rentrant dans l'école.

L'accès à l'établissement est désormais interdit aux parents d'élèves.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire (taxi, envoi orthophoniste...). Les accompagnateurs doivent se présenter au secrétariat. Ils ne pourront pénétrer dans l'établissement qu'après désinfection des mains.

Les règles de distanciation physique



A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe.

En maternelle 2 groupes ont été constitués :

- Groupe 1 : les élèves de Gwladys et de Sophie
- Groupe 2 : les élèves de Carole, Hélène et de Christine

En élémentaire, la distanciation physique entre élèves d'un même groupe ne s'impose pas à l'extérieur. Nos classes ne nous permettant pas de respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque élève, l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

En élémentaire 2 groupes ont été constitués :

- Groupe 1 : les élèves de Me Le pape, Me Marne, Me Yvon/Me Vidament

 Groupe 2: les élèves de Me Ancel, Me Rousselot/Gueganic, Me Hervoche, Me Carrere

Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter AU MAXIMUM le protocole sanitaire à savoir :

- application des gestes barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main) ;
- port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école lorsque la distanciation n'est pas possible
- éviter le brassage entre les groupes d'élèves durant la journée;
- assurer la désinfection régulière des locaux.



Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains à minima :

- à son arrivée et au départ de l'école (désinfection des mains en classe) ;
- avant et après chaque repas ;
- après être allé aux toilettes;
- le soir à l'arrivée au domicile ;

Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Pour les élèves de maternelle le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

La limitation du brassage des élèves

La stabilité des groupes d'élèves est une stratégie claire visant à réduire le brassage des élèves.

L'organisation de la journée et des activités scolaires doit prendre en compte cette contrainte. L'objectif est de limiter le croisement des élèves de groupes différents.

Une attention particulière sera portée aux points ci-après :

Arrivées et sorties : De la même manière que les élèves, les familles doivent maintenir la distanciation physique à l'entrée et à la sortie des classes et respecter les modalités d'accueil prévues en fonction des classes.

Les élèves rentreront directement en classe (désinfection des mains à l'entrée en classe).

Arrivée des élèves en élémentaire :

Les élèves sont accueillis **entre 8h30 et 8h45 sur la cour**. A leur arrivée les enfants monteront directement en classe. Seuls les enfants des enseignantes assurant l'accueil au portail resteront sur la cour entre 8h30 et 8h45.

Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles sur l'espace public et afin de respecter le croisement d'élèves de groupes différents, l'accueil des élèves se fera autour de deux points d'accès.

Accueil portail blanc cour primaire : classes de Me Le Pape, Me Marne, Me Yvon/Vidament

Accueil portail vert cour primaire : classes de Me Ancel, Me Gueganic/Rousselot, Me Hervoche, Me Carrere

Maternelle y compris les CP de Christine : Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles, l'accueil des élèves se fera sur des horaires échelonnés.

Les élèves seront pris en charge devant la porte d'entrée de l'école maternelle. Les familles devront attendre que leur enfant soit accueilli en le tenant par la main et en respectant une distance d'1 mètre avec les autres parents. Le port du masque est obligatoire pour les adultes. Merci de ressortir rapidement une fois votre enfant pris en charge.

8h30 : accueil des élèves de Carole, Hélène et Christine

8h45 : accueil des élèves de Gwladys et de Sophie

Les enfants sont accueillis par leur enseignante et dirigés vers leur classe où l'ASEM les prendra en charge. Les élèves d'Hélène et de Christine, après avoir été accueillis dans le hall, seront regroupés en garderie avant de regagner leur classe à l'étage.

Sortie des élèves en élémentaire.

Afin d'éviter les croisements d'élèves dans les couloirs, les sorties seront échelonnées de 5 minutes.

Sortie portail blanc cour primaire : classes de Me Le Pape, Me Marne, Me Yvon/Vidament

16h25:

Sortie portail vert cour primaire: classes de Me Ancel, Me Gueganic/Rousselot, Me Hervoche, Me Carrere

Sortie des élèves en maternelle

16h20 : sortie des élèves de Carole, Christine et Hélène 16h35 : sortie des élèves de Gwladys et de Sophie

Cas particulier des CP de Christine : votre enfant sera accueilli et récupéré en maternelle et cela à tous les moments de la journée (matin, midi, soir).

<u>Pour les fratries avec un enfant en maternelle et un autre en primaire :</u> accéder à l'établissement par le portail maternelle avec vos enfants à l'heure indiquée pour la classe du plus petit. L'enfant en classe élémentaire se rendra seul dans le bâtiment primaire depuis la maternelle. Le midi et le soir, votre enfant scolarisé en élémentaire pourra vous rejoindre devant le bâtiment des maternelles. <u>Merci de le signaler à l'enseignante de votre enfant de primaire.</u>

Garderie avec les horaires habituels

Garderie aux heures et au tarif habituels. Les élèves seront accueillis dans le réfectoire sur la cour des primaires. Merci de ne recourir à ce service **qu'en cas de réelle nécessité** pour que le maximum de personnels puisse assurer le nettoyage des locaux. Aucun accueil ne sera accepté après 8h20 afin d'éviter des croisements entre des parents et d'autres élèves. Les enfants pourront amener du matériel personnel (petits jeux, crayons, coloriages...) pour s'occuper. Nous ne pourrons pas leur prêter de matériel.

Matin de 7h30 à 8h30

Entre 7h30 et 8h00 : Accueil de tous les élèves dans la garderie se trouvant dans le bâtiment de la maternelle.

Les élèves de primaire (CP au CM2) sont accueillis en garderie dans le réfectoire situé sur la cour primaire

A partir de 8h00

Les élèves de maternelle (TPS à la GS) sont accueillis en garderie dans le bâtiment de maternelle

Soir de 16h30 à 19h00

Les élèves de primaire (CP au CM2) sont accueillis en garderie dans le réfectoire situé sur la cour primaire

16h30 - 18h00

Les élèves de maternelle (TPS à la GS) sont accueillis en garderie dans le bâtiment de maternelle

Entre 18h00 et 19h00 : Tous les élèves seront regroupés dans la garderie se trouvant dans le bâtiment de la maternelle.

Restauration

<u>Merci de ne recourir à ce service **qu'en cas de réelle nécessité**</u>. Les enfants sont installés classe par classe. Une place assise leur est attribuée pour l'ensemble de la période.

Les élèves qui mangent à la maison :

Sortie 12h -les primaires sont récupérés au niveau du portail blanc sur la cour des primaires ou sortent seuls si autorisation de la famille

-les maternelles et les CP de Christine sont récupérés comme habituellement côté maternelle (les parents ne rentrent pas dans les locaux + port du masque obligatoire.)

<u>Etude</u>: A compter du lundi 9 novembre, L'étude sera annulée jusqu'à la fin de la mise en œuvre du présent protocole.

A.P.C: le soutien est maintenu

Récréations

Les élèves sont autorisés à apporter des petits jeux de la maison pour jouer sur la cour.

Sorties scolaires

Par cohérence avec le présent protocole limitant les contacts entre les élèves et les adultes autres que les enseignants, toutes les sorties nécessitant la présence d'accompagnateurs extérieurs sont annulées jusqu'à nouvel ordre (piscine, équitation, sport à la salle Coubertin...)

Rencontres familles

Les rendez-vous de parents en présentiel ne pourront être maintenus. Au besoin, ils pourront être remplacés par un rendez-vous téléphonique ou visio.

Les Equipes Educatives et les Equipes de Suivi de Scolarité sont maintenues.

Qu'est-il prévu en cas de non-respect des règles du protocole ?

Nous nous réservons le droit de ne plus accueillir un enfant pour qui, il serait impossible de respecter les gestes barrière, ou pour une famille qui ne suivrait pas les consignes d'entrée et de sortie de l'école.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Le protocole sanitaire stipule que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De plus, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école et en cas de symptôme ou de fièvre (38° C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Ainsi, tout enfant présentant des signes de température sera isolé, le temps que ses parents soient alertés et qu'un adulte vienne le chercher. Les parents s'engagent à être joignables et à venir chercher leur enfant dès réception de cet appel.

L'élève ne pourra revenir à l'école qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer l'école. La procédure sera également :

- d'éviter les contacts;
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région ;
- De demander l'avis du médecin pour un retour à l'école.

Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.